

RÉPARTITION DES BANANES EN FRANCE EN 1971

R. M. CADILLAT

En partant de la thèse de M. MOCQUET, nous avons calculé la consommation apparente par habitant pour chacune des régions économiques citées en annexe, en fonction des tonnages répartis et de la population par département selon les données de l'INSEE.

Selon le tableau 1, nous avons établi la figure 1.

En 1964, nous avons dressé la carte de la répartition des arrivages de bananes pour 1962, mais par département (*Fruits*, vol. 19, n 7, p. 441 et suivantes).

Pour avoir un élément de comparaison, nous avons calculé les données de 1962 également par régions. Ainsi, le tableau 2 et la figure 2 nous permettent d'avoir une idée de l'évolution de la consommation.

A la lecture de ces deux tableaux, on constate que les tonnages répartis ont augmenté de 16,3 p. cent, et la consommation apparente moyenne de 5,4 p. cent, passant de 8,240 kg à 8,686 kg, alors que la population a augmenté de 10,3 p. cent.

Mais il faut tenir compte de l'osmose entre la répartition dans une région et la consommation. En 1962, une partie de ce qui était livré en Haute Normandie, en l'occurrence le seul département de la Seine Maritime, était réexpédié vers le Nord, la Région Parisienne, la Picardie, entre autres. Ceci est beaucoup plus frappant dans la répartition en 1971 où la Haute Normandie a reçu en mûrisserie 25.800 tonnes, soit 5,8 p. cent de la totalité des mûrisseurs français, ce qui fait par habitant de cette région 16,766 kg, plus forte consommation apparente, presque le double de la consommation moyenne individuelle.

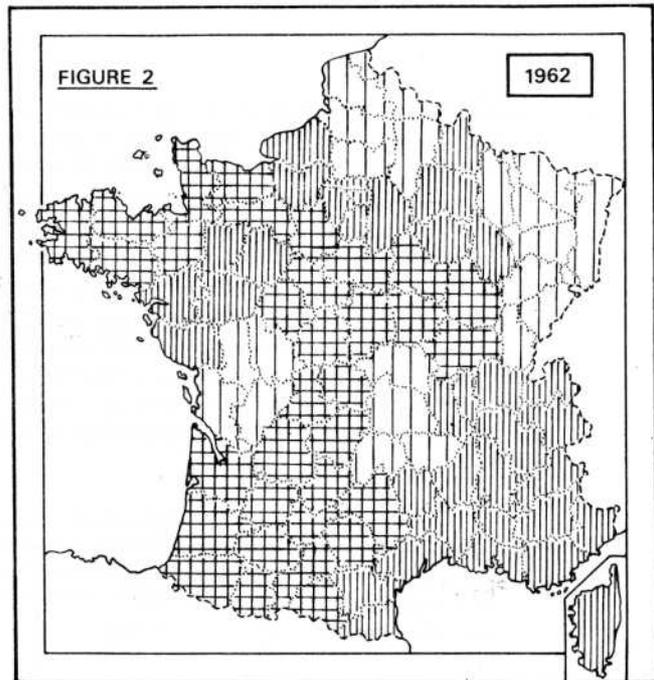
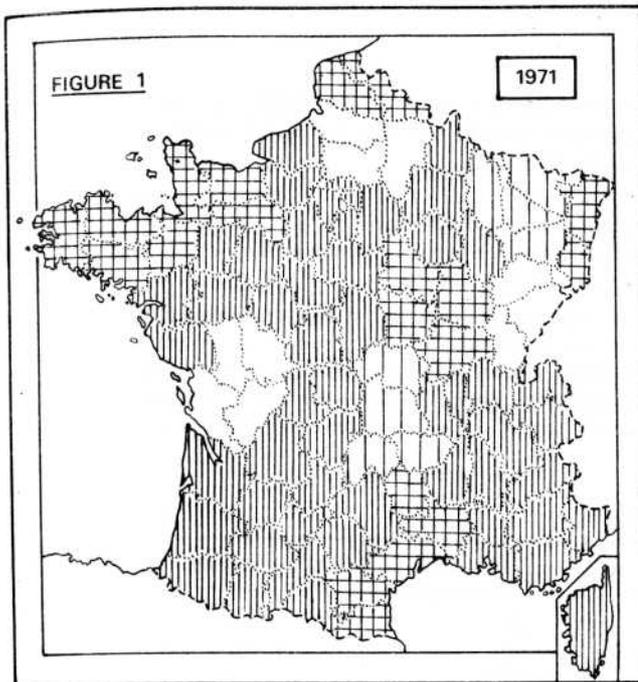
Alors que l'on constate pour la région parisienne une régression du tonnage reçu : 85.950 tonnes en 1971 contre 99.813 tonnes en 1962. Certes, le nombre des mûrisseurs de cette région est passé de 293 (1960) à 43, mais en même temps la population a augmenté de 14,6 p. cent. Il ne faut toutefois pas oublier qu'en 1962 un tonnage assez important était réexpédié de la région parisienne en province, et qu'actuellement cette dernière reçoit des bananes mûries dans d'autres régions (Haute Normandie, Champagne entre autres).

De même, on constate que dans les pays de Loire, le tonnage rentré en mûrisserie a été de 51,4 p. cent en augmentation sur 1962 alors que la population n'a augmenté que de 7,9 p. cent.

Si l'on constate des augmentations de tonnage notables dans certaines régions comme celle citée ci-dessus et celle de Champagne (plus 47,3 p. cent), nous l'attribuons à l'installation de mûrisseries industrielles. D'ailleurs nous avons établi le tableau 3 qui, pour chaque région, donne le pourcentage d'augmentation de tonnages réceptionnés, celui de la consommation par habitant, et celui de la population. L'on constate, comme nous le disions plus haut, que la diminution dans des régions données provient de la proximité d'une zone à mûrisserie industrielle (Lorraine approvisionnée en partie par la Champagne).

D'ailleurs, la comparaison des figures 1 et 2 montre que l'on trouve à peu près les mêmes régions à forte consommation et à faible consommation apparentes. Mais cette comparaison est basée uniquement sur les chiffres, or, nul n'ignore qu'entre 1962 et 1971 la commercialisation ne s'est plus effectuée en régimes, mais en caisses de mains découpées, ou en clusters. Donc, la consommation de 1971 est plus forte que celle de 1962, car il n'y a plus, dans le poids reçu par les mûrisseurs, à tenir compte de celui du rachis. Suivant les origines, il représentait 8 à 10 p. cent du poids du régime. Actuellement, le poids du carton représente en gros 9 à 10 p. cent du carton plein, la part de l'emballage papier du régime était d'environ 10 à 12 p. cent.

Pour serrer de plus près la réalité, nous avons, pour une meilleure comparaison entre 1971 et 1962, réduit la consommation apparente pour cette année de 10 p. cent, représentant le poids de l'emballage. Car déjà, en 1962, 8,4 p. cent du tonnage étaient réceptionnés en emballages carton, mode d'emballage qui permet au producteur d'expédier près de 12 à 15 p. cent de plus qu'en régimes (estimation de l'époque).



CONSOMMATION APPARENTE PAR REGION ET PAR HABITANT. COMPARAISON ENTRE 1971 ET 1962.

de 0 à 4 kg
 de 4 à 6 kg
 de 6 à 8 kg
 8 kg et plus

TABLEAU 1 - Consommation apparente par région et par habitant en 1971.

Régions	Tonnage	Population (en 000 ha)	Consommation habitant (en kg)
Région parisienne	85.950	9.635	8,920
Nord	26.998	3.899,2	6,923
Picardie	3.150	1.610,6	1,955
Haute Normandie	25.800	1.538,8	16,766
Basse Normandie	8.460	1,278,2	6,618
Bretagne	15.855	2.498,4	6,358
Pays de Loire	33.220	2.632,8	12,617
Centre	25.660	2.035,3	12,607
Poitou, Charente	4.550	1.498,0	3,037
Aquitaine	21.684	2.503,8	8,660
Limousin	6.000	734,7	8,166
Auvergne	7.210	1.324,9	5,441
Midi-Pyrénées	19.300	2.206,9	8,745
Champagne	19.306	1.310,3	14,734
Lorraine	11.432	2.316,8	4,934
Alsace	9.730	1.443,2	6,741
Franche-Comté	3.580	1.011,7	3,538
Bourgogne	11.870	1.521,4	7,802
Rhône-Alpes	40.050	4.607,7	8,691
Languedoc-Roussillon	13.470	1.750,7	7,694
Provence-Côte d'Azur	50.060	3.704,1	13,514
	443.365	51.042,5	8.686

TABLEAU 2 - Consommation apparente par région et par habitant en 1962.

Régions	Tonnage	Population (en 000 ha)	Consommation habitant (en kg)
Région parisienne	99.813	8.402,7	11,878
Nord	21.439	3.622,4	5,918
Picardie	7.211	1.474,4	4,890
Haute Normandie	16.929	1.385	12,222
Basse Normandie	8.705	1.197,5	7,268
Bretagne	15.280	2.374,4	6,435
Pays de Loire	21.933	2.439,7	8,990
Centre	11.630	1.847,3	6,295
Poitou-Charente	7.349	1.422,1	5,096
Aquitaine	17.885	2.307,5	7,750
Limousin	5.718	730,6	7,825
Auvergne	7.143	1.268,7	5,629
Midi-Pyrénées	15.579	2.047,4	7,609
Champagne	10.455	1.199,3	8,717
Lorraine	12.024	2.198,2	5,469
Alsace	5.908	1.308,2	4,515
Franche-Comté	3.956	925,2	4,275
Bourgogne	9.139	1.428,2	6,398
Rhône-Alpes	32.636	3.998,1	8,162
Languedoc-Roussillon	13.760	1.546,5	8,897
Provence-Côte d'Azur	36.585	3.098,3	11,808
	381.077	46.242,5	8,240

L'augmentation de tonnage réparti en mûrserie ne serait plus de 16,3 p. cent, mais de 29,2 p. cent : 342.970 tonnes en 1962, 443.316 tonnes en 1971, et si l'on tient compte que déjà 33.495 tonnes étaient réceptionnées en mains, cela ferait seulement 28 p. cent d'augmentation.

La consommation moyenne par habitant aurait augmenté de 17,1 p. cent et non de 5,4 p. cent, ce qui prouve que la consommation apparente moyenne a dépassé le taux d'augmentation de la population dans la première hypothèse, et a été de 15,9 p. cent dans la seconde. Le tableau 4 montre l'augmentation plus réelle des tonnages et de la consommation par habitant entre ces deux années.

Certes, ces chiffres et ces pourcentages ne sont qu'une indication toute relative, car il faudrait connaître les tonnages réels expédiés hors des régions considérées, et par ventilation de destinations, ce que nous pensons guère réalisable, compte-tenu du commerce. Cependant, ils peuvent être utiles à la profession, confirmant l'idée que l'on a de l'importance au cours de ces dernières années de l'implantation des mûrseries industrielles, cas typique de la région du centre avec Tours et de la région de Champagne avec Chalons-sur-Marne.

TABLEAU 3 - Taux d'augmentation.

Régions	des tonnages répartis	de la consommation par habitant	de la population
Région parisienne	- 13,9	- 25	+ 14,6
Nord	+ 25,9	+ 16,9	+ 7,6
Picardie	- 56,3	- 60,1	+ 9,2
Haute Normandie	+ 52,4	+ 37,1	+ 11,1
Basse Normandie	- 29	- 9	+ 6,7
Bretagne	+ 3,9	- 1	+ 5,2
Pays de Loire	+ 51,4	+ 40,3	+ 7,9
Centre	+ 20,6	+ 100,2	+ 10,1
Poitou-Charente	- 61,5	- 59,5	+ 3,8
Aquitaine	+ 21,2	+ 11,7	+ 8,5
Limousin	+ 4,9	+ 4,3	+ 0,5
Auvergne	+ 0,9	- 3,3	+ 4,4
Midi-Pyrénées	+ 23,8	+ 14,9	+ 7,7
Champagne	+ 47,3	+ 69,0	+ 9,2
Lorraine	- 5	- 9,8	+ 5,3
Alsace	+ 64,6	+ 49,3	+ 10,3
France-Comté	- 9,5	- 19,2	+ 9,3
Bourgogne	+ 29,8	+ 21,9	+ 6,5
Rhône-Alpes	+ 22,7	+ 6,4	+ 15,4
Languedoc-Roussillon	- 2,1	- 13,5	+ 13,2
Provence-Côte d'Azur	+ 36,8	+ 14,4	+ 19,5
France	+ 16,3	+ 5,4	+ 10,3

DÉTAIL DES RÉGIONS ÉCONOMIQUES

Ci-dessous sont donnés en détail les départements compris dans les Régions économiques mentionnées dans les tableaux 1 à 4 :

Ile de France : Ville de Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Essone, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val d'Oise.

Nord : Nord, Pas-de-Calais.

Picardie : Aisne, Oise, Somme.

Haute-Normandie : Eure, Seine Maritime.

Basse-Normandie : Calvados, Manche, Orne.

Bretagne : Côte-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan.

Pays de Loire : Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée.

Centre : Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret.

Poitou-Charente : Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne.
Aquitaine : Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Basses-Pyrénées.
Limousin : Corrèze, Creuse, Haute-Vienne.
Auvergne : Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme.
Midi-Pyrénées : Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne.
Champagne : Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne.
Lorraine : Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges.
Alsace : Bas-Rhin, Haut-Rhin.
Franche-Comté : Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire de Belfort.
Bourgogne : Côte d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne.
Rhône-Alpes : Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie.
Languedoc-Roussillon : Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées orientales.
Provence-Côte d'Azur : Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes maritimes, Bouches-du-Rhône, Corse, Var, Vaucluse.

TABLEAU 4 - Pourcentage d'augmentation de 1971/1962.

Régions	1962 (a)		1971/1962	
	Tonnage	Consommation/habitant (en kg)	Tonnage en p. cent	Consommation/habitant (en p. cent)
Région parisienne	89.832	10,691	- 4,3	- 16,5
Nord	19.295	5,327	+ 39,9	+ 29,9
Picardie	6.490	4,401	- 41,4	- 44,4
Haute-Normandie	15.236	11,000	+ 69,3	+ 52,4
Basse-Normandie	7.835	6,541	+ 7,9	+ 1,1
Bretagne	13.752	5,792	+ 15,5	+ 9,7
Pays de Loire	19.740	8,091	+ 68,2	+ 55,9
Centre	10.467	5,665	+145,1	+122,5
Poitou-Charente	6.614	4,586	- 31,2	- 33,7
Aquitaine	16.097	6,972	+ 34,7	+ 24,2
Limousin	5.146	7,043	+ 16,5	+ 15,9
Auvergne	6.429	5,066	+ 12,1	+ 7,4
Midi-Pyrénées	14.021	6,848	+ 37,6	+ 27,7
Champagne	9.410	7,845	+105,1	+ 87,8
Lorraine	10.822	4,922	+ 5,6	+ 0,2
Alsace	5.317	4,064	+ 82,9	+ 65,8
Franche-Comté	3.560	3,848	+ 0,5	- 8,0
Bourgogne	8.225	5,738	+ 44,3	+ 35,4
Rhône-Alpes	29.373	7,340	+ 36,3	+ 18,3
Languedoc-Roussillon	12.384	8,007	+ 8,7	- 4,0
Provence-Côte d'Azur	32.927	10,627	+ 52,0	+ 27,1
France A	342.970	7,416	+ 29,2	+ 17,1
B	346.319	7,489	+ 28,0	+ 15,9

A - en déduisant globalement 10 p. cent

B - en tenant compte des 33.495 reçues en mains

a - en tenant compte d'un réajustement de -10 p. cent.